Gendarmerie nationale

CERTIFICAT DE VISITE

MISSION MOE RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ CASERNE DAGNIAUX

Pour établir son offre, le candidat devra se rendre obligatoirement sur les lieux pour juger de l'étendue des travaux, des difficultés d'accès et des difficultés inhérentes à certains travaux. A l'issue de la visite une attestation sera délivrée.
Le certificat de visite devra impérativement être joint à l'offre du candidat sous peine de rejet.
Les dates de visites ne sont pas libres. Des créneaux imposés sont indiqués dans le règlement de consultation.
Les visites doivent être confirmées par mail 4 jours ouvrés avant le créneau choisi auprès du BIL de la région de gendarmerie de Normandie .

M. (à remplir par le candidat).....

Atteste que sa Société

a visité le site de :

Caserne de gendarmerie

28 avenue d'arromanches
76 610 LE HAVRE

Fait à ……., le…….

Cachet, Nom et signature du représentant de l'entreprise	Cachet, Nom et signature du Service de la Gendarmerie Nationale